

Assemblée Générale du 26 mai 2018

Rapport financier sur les comptes de l'exercice 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts de l'association, il m'appartient de vous faire lecture du rapport sur la situation financière et sur les comptes de l'exercice 2017.

Monsieur le Président vous a exposé dans son rapport moral l'activité de l'exercice 2017 ainsi que les perspectives pour 2018.

Le fait marquant de l'exercice 2017 est le rapprochement avec l'association Enfants sans Frontière, rapprochement qui a été validé par les assemblées générales qui se sont déroulées simultanément par les deux entités le 10 Juin 2017, sur la base d'un traité de fusion avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2017.

Nous vous présentons donc des comptes sociaux consolidés au 31 décembre 2017 intégrant les écritures comptables des deux entités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Ressources.

Les ressources de parrainages s'élèvent au 31 décembre 2017 à 2 983 k€ qui se répartissent de la manière suivante :

- Les parrainages ex UEPLM s'élèvent à 2 157 k€ contre 2 058 k€ en 2016 soit une progression de 4,8 %.

Au 31 décembre 2017 les 6 663 parrains, ex UEPLM, parrainent 7 511 enfants contre 6 516 parrains en 2016 pour 7193 enfants parrainés.

- Les parrainages ex ESF en gestion directe ou reversement selon les pays, s'élèvent à 826 k€ contre 856 K€ en 2016 soit une baisse en valeur de 3,5%.

L'inversion de tendance enregistrée chez ESF à compter du mois de juin 2017, qui a vu les parrainages augmenter (107 nouveaux parrainages), n'a pas permis de combler les pertes enregistrées en début d'exercice.

Le nombre de donateurs réguliers sur les projets est stable 167 contre 166 en 2016.

Les ressources pour la part UEPLM au titre des micro-projets s'élèvent à 300 k€ contre 323 k€ en 2016.

Les dons associatifs eux s'élèvent à 270 K€ (dont 45 k€ de dons non affectés pour ESF, et 21 k€ pour les dons UEPLM) le solde est constitué des dons affectés ESF.

Il est à noter que les dons non affectés ont fortement diminué en rapport de l'exercice 2016 (163K€), au profit des dons affectés à des projets. Ce qui a eu comme conséquence de participer à l'augmentation significative du poste missions sociales au dépend du financement habituel des frais de siège.

Les subventions perçues pour le financement des projets Haïti s'élèvent à 541 k€ contre 201 K€ en 2016. Cette variation positive doit être analysée avec la variation des fonds dédiés subventions au 31 décembre 2017.

La part de l'activité terrain se caractérise par une prédominance des projets sur Haïti, près de 70% de l'activité ESF.

Cette part est en augmentation par rapport aux exercices 2015/2016 grâce à la hausse des subventions perçues en 2017. Le regroupement de nos deux associations doit nous permettre de développer notre activité sur d'autres pays comme nous l'envisageons sur Madagascar pour limiter notre niveau de risque.

Emplois

Les missions sociales sont composées du reversement effectué au titre des parrainages, du reversement des cadeaux, de l'utilisation des fonds à destination des projets (fonds privés et institutionnels) ainsi que des frais généraux d'Haïti.

Ils représentent 3 241 k€ en 2017 contre 2 916 k€ en 2016. Cette variation est essentiellement due à l'augmentation des subventions utilisées sur l'exercice, ainsi qu'au changement de destination évoqué ci-dessus des dons associatifs dédiés à des projets définis.

Les fonds collectés pour les parrainages Childfund et les projets sont transférés à hauteur de 80 % du montant des dons. Les cadeaux sont eux toujours transférés à 100 %, les frais de gestion restant à la charge de l'association.

Les dons ESF sont eux transférés à 90% pour 2017.

Le coût de gestion des parrainages sur Haïti est de l'ordre de 20 % du montant des dons reçus ce qui place l'association dans une très bonne moyenne.

Les salaires et charges du siège pour la gestion des parrainages administrés en direct représentent 15 % de la masse salariale des salariés ex/ESF pour 2017.

Les charges cumulées du bureau de Nogent représentent 1 217 k€ contre 1 183 k€ en 2016, la hausse de 34 k€ comprend d'une manière exhaustive les frais liés à la fusion (honoraires, frais de restructuration notamment pour les logiciels informatique), indemnités de départ des salariés, frais de déménagement, d'aménagement des locaux de Nogent et de la perte du dépôt de garantie lié à la rupture anticipée du bail parisien d'ESF.

Pour rappel, l'association pour son activité de collecte de fonds agit au travers du réseau « ChildFund Alliance » et de ses partenaires locaux qui décident, après évaluation, des besoins de la mise en place des programmes et du déploiement d'équipes locales dédiées à la réalisation des projets.

Une partie de ces fonds sont utilisés par nos partenaires, pour le financement de la mise en œuvre et de la gestion de ces projets, les pourcentages sont bien évidemment variables selon les pays d'intervention.

Le résultat de l'exercice 2018, fait état d'un déficit de 125 k€ contre un excédent cumulé de 85 k € en 2016, ce déficit trouve sa justification dans les frais engagés dans l'opération de fusion et la baisse significative des dons non affectés permettant le financement des charges du siège.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux dispositions du règlement « 99-01 » du CRC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels les principes, de continuité, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices ont été appliqués.

Les comptes présentés sont des comptes consolidés des deux structures fusionnés au 31 décembre 2017. Le comparatif ne reprend que les éléments bilanciaux de la structure « Un enfant par la main » de l'exercice 2016.

BILAN

Le total du bilan s'élève à 1 661 k€ contre 1 054 k€ en 2016.

A l'Actif

📌 Immobilisations

L'actif immobilisé est constitué :

- Des immobilisations incorporelles (site internet, logiciels informatiques) pour une valeur nette comptable de 23 k€.

Des immobilisations corporelles comprenant :

- Les locaux de l'association situés à Nogent sur Marne 98 k€, (acquis pour 190 k€), les bâtiments Haïti pour 168 k€. A noter que les locaux de Nogent ont été valorisés en 2016 à environ 300 k€, le terrain a Haïti à 956 €.
- Les immobilisations corporelles, matériel informatique, matériel de transport et le mobilier de bureau pour une valeur nette comptable de 84 k€.

Les matériels acquis à Haïti notamment les matériels de transport, sont amortis selon les règles comptables habituelles. Toutefois la valeur nette comptable est provisionnée dans le compte « provision pour risque » à la demande de nos commissaires aux comptes selon le principe de prudence.

Le montant des amortissements de l'exercice s'élève à 48 k€, la provision pour risque sur immobilisations est de 37 k€.

📌 Actif circulant

L'actif circulant est constitué :

- Des produits à recevoir (parrainages et projets) 260 k€.
- Des disponibilités pour un montant global au 31 décembre de 1 172 k€ contre 887 k€ en 2016.
- Des charges constatées d'avance pour un montant de 13 k€ contre 16 k€ en 2016.

Il faut noter que les réserves de trésorerie représentent l'équivalent de nos fonds propres 824 k€ augmentées des fonds dédiés 409 k€ soit 1 224 k€ à rapprocher des 1 172 k€ de trésorerie courante.

La gestion de la trésorerie a permis de générer 5 598 € d'intérêt contre 7 140 € en 2016.

Au Passif

📌 Fonds Propres

Les fonds propres de l'association au 31 décembre 2017 s'élèvent à 824 k€ contre 721 k € en 2016, la variation de 103 k€ s'explique par l'apport de la situation nette de l'association ESF absorbée pour 227 k€ desquels il faut déduire le résultat déficitaire de l'exercice cumulé 2017 de 125 k€

📌 Fonds dédiés

Les fonds dédiés s'élèvent à 409 k€ au 31 décembre 2017, il se décomposent de la manière suivante :

- | | |
|-------------------------------|--------|
| - Fonds dédiés sur legs | 28 k€ |
| - Fonds dédiés sur subvention | 141 k€ |

- Fonds dédiés sur projets	103 k€
- Fonds dédiés sur dons affectés	137 k€

Rappel de la mécanique des fonds dédiés.

Les ressources reçues par l'association au titre des fonds dédiés sont affectées aux différents projets conformément à l'engagement pris à l'égard des donateurs.

Dans le compte de résultat figure sous la rubrique « Engagements à réaliser sur fonds dédiés » le report des fonds restants à engager sur les différents projets ouverts. Dans la rubrique, report des ressources non utilisées, figure la part des fonds utilisés sur les reports effectués en 2016.

Les fonds dédiés reçus par les deux structures ont bien été utilisés au cours de l'exercice 2017, conformément à leur objet et à leur destination telle que définie par les donateurs et les bailleurs de fonds. Les contrôles effectués par les principaux donateurs d'ESF n'ont révélé aucune anomalie dans les rapports qui leur ont été présentés.

Provisions pour risques et charges

Les immobilisations acquises en Haïti subissent une dépréciation de leur valeur nette comptable, au 31 décembre la provision constituée s'élève à 36 908 €.

Dettes

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 k€
Dettes fiscales et sociales	130 K€
Dettes sur reversement a effectuer	103 k€

Produits constatés d'avance

Produits de parrainage reçus par avance pour 107 k€, qui se composent de 30 k€ pour ex ESF et 77 k€ pour Un Enfant Par La Main.

Le compte de résultat.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 4 415 k€ contre 2 738 k€ en 2016.

Les charges d'exploitation s'élèvent elles, à 4 454 k€ dont 2 641 k€ de missions sociales.

Le déficit d'exploitation au 31 décembre 2017 est de 39 043 € contre un excédent de 47 404 en 2016.

Le résultat financier est négatif de 9 844 contre un résultat positif en 2016 de 7 140 €.

Cet écart s'explique par les intérêts perçus pour 6 556 €, le résultat des différences de change 5 598 € de gain pour 20 557€ de perte.

Le résultat exceptionnel de 27 725 € est constitué d'une part par les deux legs reçus en 2017 pour 50 K€ et d'autre part par la perte du dépôt de garantie des locaux parisien d'ESF pour 22 k€.

Le déficit, après affectation des ressources de fonds dédiés et produits exceptionnels, s'établit à 124 861 €.

Le compte Emplois-Ressources.

Présenté conformément aux textes en vigueur, il présente les ressources par nature ainsi que les emplois par destination, en distinguant les ressources provenant de la générosité du public.

Le compte emplois-ressources que nous vous présentons est un compte consolidé issu des comptes d'Un Enfant par La main et d'Enfants sans Frontière.

I - Les Ressources :

Les ressources sont ventilées entre les ressources issues de la générosité du public, celles issues des fonds privés et du report des ressources sur fonds dédiés.

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 3 836 593 €.

Les ressources provenant de fonds privés s'élèvent à 41 267 €.

Les subventions et autres concours publics à 554 021 €

Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs s'élèvent à 182 984 €, l'engagement à réaliser sur les ressources affectées s'élève à 286 682 € ;

II – Les Emplois :

Définition des missions sociales :

La définition des missions sociales doit être conforme à l'objet statutaire de l'association. : apporter une aide aux enfants défavorisés pour leur permettre de devenir des adultes autonomes et responsables. Les missions sociales sont composées de :

- ✓ La sensibilisation du public aux besoins et droits des enfants de pays en développement
- ✓ La mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain, définies et mises en œuvre avec et pour les populations bénéficiaires soit directement avec nos équipes, soit au travers des partenariats locaux gérés pour certains, par les membres de notre réseau Childfund Alliance.

Affectations des emplois :

S'agissant des emplois, l'association indique la totalité des charges engagées pour la réalisation de l'ensemble de ses activités et missions, qu'elles aient été ou non financées par des ressources collectées auprès du public. Ces dépenses sont ventilées par fonction, selon les grandes catégories suivantes :

- missions sociales
- frais de développement et de communication
- frais de recherche de fonds
- frais de fonctionnement

Les charges directes sont affectées à la rubrique d'emploi concernée. Les charges indirectes sont affectées en fonction de clefs de répartition approuvées par le Conseil d'administration.

Le total des emplois 4 412 236 €.

La part des emplois sur les ressources collectées auprès du public réalisé à l'étranger s'élève à 2 769 943 €.

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 239 899 €, Ils se répartissent en frais de collecte pour 201 k€ et recherche de fonds privés pour 39 k€.

Les frais de fonctionnement s'élèvent eux à 664 591€.

L'insuffisance des ressources de l'exercice est de 124 861 €.

Budget & perspectives 2018

Le budget 2018 a été construit sur les bases des résultats obtenus en 2017 et sur les économies d'échelle, fruit du regroupement de nos deux associations. Il se veut à la fois prudent sur les postes de ressources, équilibré en terme de résultat et ambitieux par les moyens mis en œuvre pour notre développement.

L'association poursuit ses efforts afin d'agir le plus efficacement possible, pour répondre à nos différents contributeurs qu'ils soient parrains ou bailleurs de fonds, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Dans cette optique l'association étudie toute forme possible de développement afin d'accroître ses ressources.

➤ En matière de collecte

- La création d'un poste dédié au développement de nos ressources devrait nous permettre de suivre une courbe de progression de l'ordre de 3 %.
- La stratégie digitale engagée depuis la refonte de notre site internet, nous permet de drainer toujours plus de visiteurs et de toucher une grande partie de nos nouveaux donateurs.
- Parallèlement les actions menées pour être au plus près de nos parrains et donateurs contribuent à notre croissance.

➤ En matière de dépenses

- Le contrôle continu de nos charges de fonctionnement et le suivi de nos divers contrats nous permettent de maîtriser parfaitement les charges fixes de l'association. Les logiciels acquis post fusion (Eudonet, Sage, My report) nous permettront une gestion fine des fonds engagés sur le terrain et une simplification pour les émissions des rapports d'activité à destination des bailleurs de fonds.
- En 2018 l'objectif est de réaliser les économies attendues par le rapprochement de nos deux associations, afin de dégager les ressources nécessaires à notre développement.

En conclusion

Nous pouvons aujourd'hui nous féliciter d'une démarche de rapprochement réussie, malgré les obstacles inhérents aux opérations de fusion, qui place l'association en capacité d'assurer sa croissance.

Les actions et les moyens mis en place pour fidéliser nos parrains, gérer aux plus près nos activités terrain, assurer notre développement grâce à l'implication de toutes les personnes salariées ou bénévoles qui s'investissent dans l'association, nous permettent de faire grandir l'association afin d'aider mieux et toujours plus d'enfants.

Le Trésorier